



**Le mercredi 18 décembre, l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi instituant le Code général des pouvoirs régionaux et locaux.**

La plénière a été présidée par le président de la Chambre, l'honorable Cavaye Yeguie Djibril, et s'est terminée par l'adoption des 501 articles du projet de loi.

Cependant, le projet de loi n'a pas été simple car le chef du groupe parlementaire du SDF, l'honorable Nji Tumasang, a soulevé une objection préliminaire demandant que le projet de loi soit retiré du Parlement et déposé seulement après la modification de la constitution.

Selon lui, le projet de loi n'a pas réussi à restaurer les valeurs fondamentales des régions anglophones du Cameroun. Cependant, le chef du groupe parlementaire du RDPC, l'hon. Theodore Datouo est monté à la tribune et a salué le projet de loi disant qu'il arrive à un moment crucial de la vie du pays et a exhorté tous les députés à voter en sa faveur.

Le président de la Chambre, l'hon. Cavaye Yeguie Djibril a ensuite soumis l'objection préliminaire au vote car les députés du RDPC ont été rejoints par ceux de l'UDC et de l'UNDP pour voter massivement en sa faveur contre les partis SDF, MDR et MRC.